



Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juillet 2008

Le Président Philippe MARINI accueille les participants à l'assemblée générale dans les salons de la Maison des Polytechniciens à Paris.

1 – Rapport moral

Le Président Philippe MARINI ouvre la séance en donnant lecture du rapport moral de l'Association pour l'année 2007 écoulée.

Ce rapport fait notamment état des activités de l'Association inscrites dans le cadre de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et de sa présence dans les grandes manifestations organisées sur le thème de Seine Nord. Ainsi a-t-il rappelé la contribution que l'Association a transmise au Ministre d'Etat Jean-Louis BORLOO en reprenant les grands thèmes auxquels elle reste attachée, tels que le maintien du calendrier de réalisation de Seine Nord ou la réalisation de l'écluse de Port 2000 au Havre.

Une récente visite sur place l'a conforté dans l'idée qu'il faudrait encore consentir à des efforts de persuasion pour convaincre les derniers sceptiques du Havre sur le bien fondé de Seine Nord, avec d'autant plus de chance d'y parvenir que la réalisation de l'écluse serait décidée.

Il rappelle également la sensibilisation des sections du Conseil économique et social impliquées dans le projet de loi Grenelle 1, la création du site Internet de l'Association et sa présence dans les différentes réunions du Comité consultatif d'Amiens ou à la très importante manifestation du 17 avril lors de laquelle VNF avait organisé la rencontre de 300 décideurs économiques.

Il rappelle également la mission, confiée à l'Association par le préfet coordonnateur, d'écoute des territoires qui sera évoquée en détail dans la suite de l'assemblée générale et pour laquelle l'Association est « l'arme au pied » pour un démarrage dès septembre. Il salue à cette occasion la présence à l'Assemblée Générale de Michel PIGNOL, Directeur Régional de l'Equipement, qui représente le Préfet de Picardie, Préfet coordonnateur du projet Seine-Nord Europe.

Le Vice Président Secrétaire Général, Jean-François DALAISE, conclut la présentation de ce rapport moral en annonçant les perspectives de l'Association pour l'année en cours. Ainsi l'Association continuera de suivre très attentivement les questions liées au financement de la liaison et au calendrier de sa réalisation. A cet égard, il lui semble nécessaire de maintenir une date de mise en service en 2014. Cet objectif constituant en effet un signe fort à destination des marchés financiers et des opérateurs de logistique et des territoires, mais aussi permettra de rentabiliser au plus vite les investissements réalisés sur l'Oise et dans le Nord. Il lui semble que cet objectif est à la fois politiquement souhaitable et techniquement possible.

Un projet de motion qui rappelle ces fondamentaux est proposé en ce sens et dont le président MARINI donne lecture.

2 – Proposition de motion sur le projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement

La première partie de la contribution rappelle les conditions à remplir pour une nouvelle ambition du transport fluvial, la deuxième concernant plus particulièrement la liaison Seine-Nord Europe. Enfin, cette motion rappelle le lancement de la mission de gouvernance territoriale et l'engagement de remettre ses premières conclusions sur les thèmes des plates-formes multimodales et du tourisme fluvial avant la fin 2008.

Monsieur Paul L'HOTE du CESR de Picardie souhaite que cette motion soit complétée par le rappel de l'importance des retombées économiques des plates-formes pour les Régions.

Monsieur Jean-François DALAISE rappelle que c'est tout l'enjeu de la Mission que de faire ressortir cet effet de la liaison et qu'il s'agit bien pour l'Association de maintenir le cap sur 2014 et éviter des glissements répétitifs de calendrier.

Monsieur Patrice CARVALHO, Vice-Président du Conseil Général de l'Oise et Maire de Thourotte s'inquiète des projets de financement qui lui semblent là comme ailleurs marquer un désengagement de l'Etat.

Le Président Philippe MARINI fait valoir que les enjeux importants de cette liaison pour les territoires nécessitent que les différentes parties prenantes prennent leurs responsabilités, dès lors qu'aucune n'échappe aux contraintes financières du moment. Il reste persuadé que les échanges en cours permettront d'aboutir aux compromis nécessaires.

Il ajoute qu'il perçoit la très grande attente des milieux économiques et qu'il serait particulièrement dommageable que ce projet soit pris en otage par « d'autres querelles » et des attitudes « bloquantes » qui ne lui sembleraient pas aller dans le sens de l'intérêt général.

Après débat, il suggère néanmoins le recentrage de la question de la structuration des plates-formes dans la partie relative à la liaison Seine-Nord, et à un effort de concision et de pugnacité.

Il précise également, en réponse à la question de Monsieur Gérard PALTEAU, que l'Association qui a été choisie pour son rôle fédérateur sortira sûrement renforcée de la mission qui lui a été confiée et que le succès des plates-formes est bien entendu lié et en même temps générateur du succès de la liaison. L'aménagement de Longueuil Sainte Marie sur 20 ha embranchée fer participe également à cette démarche et anticipe en particulier un développement des conteneurs.

Monsieur Paul L'HOTE fait par ailleurs remarquer que l'étude a démontré les retombées économiques sur les territoires, que tout le monde est maintenant convaincu de l'intérêt économique du projet et qu'il ne s'agit pas de rentrer dans une problématique de « poker menteur ».

Monsieur Jean-François DALAISE en profite pour indiquer qu'il ne faudrait pas que les adhérents suspendent leurs soutiens à l'Association au motif que le projet a franchi telle ou telle étape. Il souligne à cet égard le soutien indéfectible apporté par la Région Nord Pas de Calais en souhaitant que les deux autres régions directement impliquées s'inspirent de la même attitude afin de conforter la représentativité et l'efficacité de l'association jusqu'à la bonne fin du projet.

Le rapport moral et le projet de motion sont ainsi adoptés.

3 – Le rapport financier sur les résultats de l'exercice 2007 et le budget 2008

Le rapport du trésorier lu par le Vice-Président Secrétaire Général Jean-François DALAISE met en évidence à la fois la situation financière de l'Association dont les comptes 2007 sont arrêtés sur un déficit de 11.248,82 € provenant en partie de la défection des grandes collectivités évoquée ci-dessus, et une proposition de budget également en perte de 5.751,98 € que les finances saines de l'Association permettent de supporter. Le fait nouveau pour 2008 réside dans le lancement de la mission et de son financement assuré par une subvention de l'Etat de 165.000 € et une participation de l'Association de 8.420 € budgétés.

La cotisation reste inchangée, les comptes et le budget sont adoptés.

4 – Modification des statuts

Enfin, l'assemblée générale réunie sous forme extraordinaire approuve la modification des statuts liée essentiellement à une modification de l'article 4 qui précise désormais la répartition des membres de l'Association dans cinq collèges à savoir des parlementaires, des collectivités territoriales, des instances et organismes socio économiques, des Associations et représentations professionnelles et des personnalités qualifiées. Cette répartition est rendue obligatoire par le déroulement de la mission qui devra permettre d'isoler les différentes consultations dans la perspective du dialogue compétitif qui nécessite la confidentialité de certains débats par rapport au secteur privé.

Cette délibération est également adoptée à l'unanimité.

5 – Présentation de la mission de Gouvernance territoriale

La réunion est ensuite ouverte aux invités intéressés à découvrir plus précisément le contenu de la mission confiée à l'Association.

★ Michel PIGNOL, DRE de Picardie rappelle le contenu de cette mission au nom du Préfet coordonnateur Monsieur Henri-Michel COMET. Il précise en particulier que l'écoute des territoires devra concerner les 5 thèmes suivants : plates-formes, tourisme fluvial, l'emploi et le logement, ces deux derniers thèmes plus particulièrement en phase chantier, et l'environnement. La phase emploi a fait l'objet d'une intervention préalable pour le compte de l'Etat et dans le cadre d'une mission « grand chantier » menée par Bernard FERY de la DIACT. Il est en particulier rappelé que ce chantier représente environ 4.500 emplois.

★ A la demande du Président Philippe MARINI, le consultant de MBA consultant, Martial BELLON, travaillant pour le compte de l'association, fait état dans un premier temps du compte-rendu des entretiens menés sur le terrain depuis 3 mois avec 13 élus et acteurs institutionnels sur le terrain, et dans un second temps les modalités de déroulement de la mission d'ici à la fin 2008 qu'il a été chargé d'animer.

Il présente, avec l'assistance de deux consultants Philippe LAVOUE du cabinet Elcimaï et Jean-Michel GRELET de Creocan, l'organisation de la Mission au travers de 3 séminaires conduits sur chacun des deux thèmes prioritaires pour l'année 2008 : les plates formes multimodales et le tourisme fluvial. Les deux premières dates proposées sont le 2 septembre à Noyon pour le premier séminaire sur les plates-formes et le 5 à Péronne pour le tourisme. Ces séminaires qui regrouperont 50 à 60 personnes devront permettre aux acteurs locaux de se rencontrer et d'échanger à la fois sur ce qu'ils sont en droit d'attendre du projet, mais aussi sur ce qu'ils sont prêts à faire pour assurer son succès et les meilleurs retombées pour les territoires.

A l'issue de ces premiers séminaires, un troisième séminaire conclusif permettra de tirer une synthèse de ces échanges et de rédiger un « Livre Blanc ». Ce « Livre Blanc » sera ensuite communiqué au Préfet coordonnateur et au Maître d'ouvrage pour enrichir le programme fonctionnel qui servira de base au choix du partenaire privé après l'Avis d'Appel Public à Concurrence et la période du dialogue compétitif.

Les deux consultants « experts », choisis par l'Association pour accompagner cette démarche ont alors présenté le projet de structuration de la réflexion des séminaires à partir d'un certain nombre de questions relatives aux effets et aux conditions du succès des équipements complémentaires et des nouvelles offres de services liés au canal dans le domaine des plates-formes multimodales et du tourisme fluvial.

A l'issue de cette présentation, l'idée d'organiser deux voyages d'études sur deux réalisations exemplaires illustratrices des thèmes retenus est retenue : sur le canal Albert et Anvers pour les plates-formes et sur le canal Rhin Main Danube ou sur le canal du Centre en Belgique pour le tourisme fluvial.

★ A l'issue de cette présentation, Nicolas BOUR, Directeur de la Mission Seine Nord Europe, a présenté à son tour ce que le maître d'ouvrage attendait de cette mission.

Il remercie l'Association du soutien qu'elle apporte au projet. Il exprime que cette dimension « territoriale » du projet est déterminante pour maximiser les bénéfices du projet et faciliter son implantation locale.

Il annonce que les utilisateurs du projet seront mis à contribution dans le cadre d'une harmonisation tarifaire consentie entre la France, la Wallonie et la Flandre correspondant aux bénéfices qu'elles retireront de l'ouvrage, et que l'Europe a d'ores et déjà décidé d'allouer 420 Millions d'€ au projet Seine-Escaut, dont 333 Millions d'€ pour le projet Seine-Nord Europe.

Celui-ci vient de franchir une nouvelle étape décisive avec son inscription au projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. La DUP est attendue pour septembre 2008. Les premiers protocoles agricoles ont été signés pour permettre de lancer les premiers travaux archéologiques. Et en principe l'Avis d'Appel Public à Concurrence pour le choix du partenaire privé pourrait être lancé à la fin 2008 sur la base d'un programme fonctionnel correspondant à l'Avant Projet Sommaire, enrichi par le travail de la Mission évoquée ci-dessus. La mise en service de l'ouvrage est ainsi prévue fin 2014 ou 2015.

Le Comité territorial du 10 juillet prochain devrait permettre de nouvelles annonces sur les modalités d'association des collectivités locales au contrat de partenariat.

Il évoque une nouvelle fois l'importance des plates-formes multimodales pour les territoires. Il précise que plusieurs modèles pour leur conception ou leur exploitation sont envisageables.

Il décline les avantages de la liaison selon les différents axes de la mission, les retombées au plan du tourisme, la question de l'emploi et de la nécessité d'organiser l'accueil et le logement des 4.500 employés en phase chantier, sans doute le double ensuite.

★ Le Président Philippe MARINI passe ensuite la parole au Président de VNF, François BORDRY, et l'invite à conclure cette réunion.

Celui-ci rappelle que ce projet a été conduit dans les temps annoncés et qu'il est porteur d'une véritable révolution en matière d'intégration du transport fluvial dans les chaînes logistiques à partir des ports maritimes. Les études réalisées, exemplaires dans leurs méthodologies, pourront servir pour d'autres projets alors même que la France n'avait plus investi dans ses voies d'eau depuis des décennies, et il cite à cet égard la liaison Saône-Moselle.

La prise de conscience se fait ainsi petit à petit de ce que le développement du transport fluvial est en France une urgence.

Il profite de la parole qui lui est donnée pour annoncer son départ ayant atteint le terme du mandat d'administrateur qui lui était confié depuis 13 ans et demi. Il exprime qu'il restera très attaché à la voie d'eau et à la préservation de l'outil de sa promotion qu'est devenu VNF en lui souhaitant de conserver sa part d'autonomie.

Le Président Philippe MARINI remercie le Président François BORDRY à la fois de son intervention et de son action déterminante à la tête de l'établissement. Il lui souhaite en son nom personnel et celui de l'Association, bonne continuation dans de nouvelles fonctions et l'assure de son regret à le voir quitter ses responsabilités « fluviales » actuelles. Il propose qu'une septième résolution vienne remercier le Président BORDRY pour l'ensemble de son action à la tête de VNF et retienne sa nomination comme membre d'honneur de l'Association.